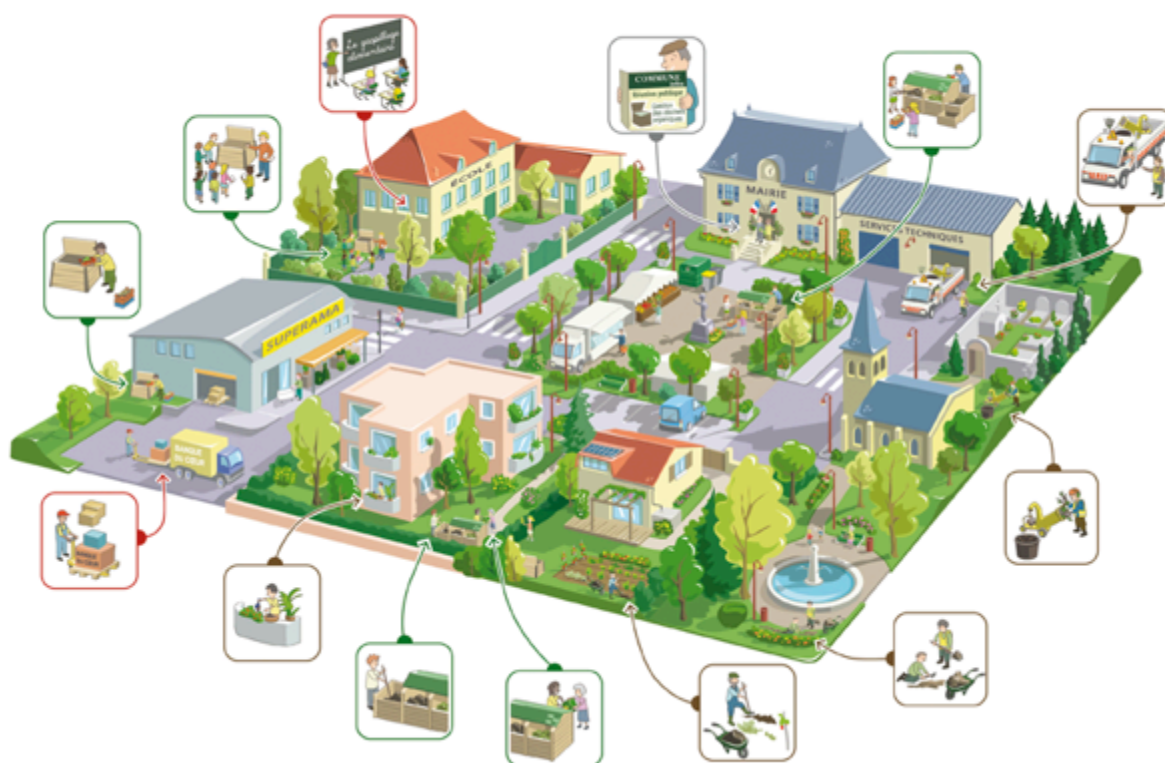


POINT D'ÉTAPE

JUILLET 2017



Juillet 2017

Action 1 – Compostage en établissement à Veyre

OBJECTIF INITIAL DE L'ACTION

Mettre en œuvre une action de compostage à l'ESAT, ouverte aux gros producteurs de biodéchets voisins : EHPAD, Ecole de Veyre.

QUELQUES CHIFFRES

10 moniteurs et travailleurs formés
4 - 6 tonnes / an de biodéchets alimentaires compostés
25 - 30 tonnes / an de déchets verts compostés

EN JUILLET 2017, OÙ EN EST-ON ?

Le compostage des biodéchets alimentaires de l'ESAT et de l'IME est opérationnel.
Les déchets verts d'entretien des jardins sont compostés en andains.
Le compost produit sur cette première année a été utilisé comme amendement de culture.
Les travailleurs de l'ESAT ont acquis de nouvelles compétences liées à leur activité.
Les biodéchets de l'EHPAD voisin et de l'école (comme prévu initialement) ne sont pas encore compostés.



Compostage en bacs en compostage en andain

Action 2 – Service de broyage sur plateformes communales

OBJECTIF INITIAL DE L'ACTION

Equiper la collectivité d'un broyeur, former le personnel utilisateur, organiser des chantiers de broyage sur les zones de dépôts ouvertes aux habitants des communes volontaires.

QUELQUES CHIFFRES

1 plateforme mise en place
60 tonnes de branches broyées en 1 an
6 tonnes de broyat obtenu en 1 an

EN JUILLET 2017, OÙ EN EST-ON ?

La plateforme de St Georges est fonctionnelle et reçoit de nombreux apports des habitants de la commune et des communes voisines

Un broyeur a été acheté par le SBA. Son fonctionnement est assuré par l'équipe d'insertion de l'ASEVE

L'aménagement de la plateforme a été particulièrement soigné avec mise en place de fagotières (autre forme de valorisation des branches)

Les usagers viennent se servir en broyat et développent des pratiques de compostage de qualité et de jardinage au naturel (paillage).



L'équipe de l'ASEVE au travail



Les fagotières

Action 3 – Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements de restauration collective

OBJECTIF INITIAL DE L'ACTION

Mettre en œuvre une action de formation mutualisée à destination des équipes de cuisine afin de diminuer le gaspillage alimentaire et de générer une dynamique sur le territoire de GVA.

QUELQUES CHIFFRES

3 restaurations scolaires de Veyre Monton, Corent et La Sauvetat et 1 Ehpad (Veyre Monton) ont été accompagnés
Réduction du gaspillage alimentaire entre 10 et 30%

EN JUILLET 2017, OÙ EN EST-ON ?

Des diagnostics ont été réalisés au sein des établissements : ils permettent, sur des repas test, d'évaluer les quantités de déchets produits, d'identifier les causes du gaspillage et d'élaborer un plan d'actions anti gaspi.

Les enfants ont participé quand cela était possible à des pesées pédagogiques et des animations de sensibilisation en classe.

En 2017-2018, les établissements scolaires volontaires auront la possibilité de se réinscrire au dispositif Etablissements Témoins du Valtom pour pérenniser leur projet.



Des diagnostics précis en cuisine pour évaluer le gaspillage

Action 4 – Compostage en milieu scolaire

OBJECTIF INITIAL DE L'ACTION

Relancer les projets compostage dans les écoles qui l'ont déjà mis en place afin d'assurer la pérennité des projets.

QUELQUES CHIFFRES

3 écoles/Alsh concernés : La Roche Noire, Saint Maurice es Allier, Les Martres de Veyre

EN JUILLET 2017, OÙ EN EST-ON ?

Les écoles et ALSH concernées seront contactées à la rentrée 2017 pour :

1/ Visite technique auprès des personnels enseignants et agents + formation .

2/ Animation : ½ journée auprès des enfants.

Une attention particulière sera donnée pour ces actions soient en lien avec les projets de compostage partagé développés sur les 3 communes.



Des écoles déjà équipées, des projets à pérenniser

Action 5 – Compostage des tontes de la commune d'Orcet

OBJECTIF INITIAL DE L'ACTION

Composter les tontes de la commune d'Orcet en adaptant un process expérimental.

QUELQUES CHIFFRES

20 – 25 tonnes / an de déchets verts compostés

EN JUILLET 2017, OÙ EN EST-ON ?

Le compostage des tontes est opérationnel depuis l'automne 2016.

Un épandeur à fumier a été adapté pour faciliter le mélange des matières et la confection des andains. Il donne entière satisfaction.

Le premier compost produit va être utilisé.

L'équipe des services techniques d'Orcet a été formée au compostage.

Cette première année d'expérimentation a permis d'ajuster les techniques et processus de compostage de tontes en andain.



L'épandeur à fumier adapté pour le mélange des
matière et la confection des andains

Action 6 – Compostage partagé dans les bourgs

OBJECTIF INITIAL DE L'ACTION

Mettre en place des composteurs partagés de bourg, former des référents de site (bénévoles + agents techniques) et assurer un suivi de ces sites.

QUELQUES CHIFFRES

4 communes équipées de composteurs
7 sites de compostage partagé en place
70 à 80 foyers utilisateurs
12 - 15 tonnes / an de biodéchets
alimentaires compostés

EN JUILLET 2017, OÙ EN EST-ON ?

Le compostage partagé est fonctionnel pour 4 communes : Mirefleurs, Saint Maurice, Saint Georges, Orcet. La Roche Noire sera équipée à l'automne 2017.

Une cinquantaine de participants aux réunions de lancement a bénéficié d'une information sur le compostage. Des dynamiques locales se sont mises en place autour de l'intérêt du compostage. 20 référents de sites ont suivi une formation et s'occupent des sites accompagnés en cela par les maîtres composteurs du VALTOM

Les premiers compost obtenus sont partagés et utilisés localement.



De Saint Georges... à Mirefleurs !

Action 7 – Formation au compostage et au jardinage naturel des jardiniers amateurs

OBJECTIF INITIAL DE L'ACTION

Mettre en œuvre une action de sensibilisation des jardiniers amateurs, visant à développer une pratique de jardinage valorisant au mieux la matière organique (compost, paillage, etc.) et sans utilisation de pesticides.

QUELQUES CHIFFRES

5 ateliers ont été conduits
90 jardiniers amateurs ont bénéficiés de ces ateliers
3 associations locales de jardiniers ont été partenaires de l'opération

EN JUILLET 2017, OÙ EN EST-ON ?

L'opération a rencontré un vif succès : mobilisation forte des associations de jardiniers locales, communication efficace, temps de rencontres riches en échanges de pratiques.

La priorité a été donnée aux sujets techniques abordant la prévention des biodéchets : le compostage ; les engrais verts ; le travail du sol ; la gestion de la matière organique au jardin (tontes, branches, feuilles) ; accueillir la biodiversité au jardin ; soigner les plantes par les plantes. La lettre d'information des jardiniers a été diffusé largement par la collectivité (2 numéros).



Ateliers jardins : un fort intérêt des jardiniers amateurs !